

Réf: Dossier N° 161692

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLEIL VEGETAL » en abrégé « S.V »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX
ENA, Lot 456, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLEIL VEGETAL » en abrégé « S.V »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

JARDINNAGE, PAYSAGISME, AMENAGEMENT ESPACE VERT, DECORATION, EVENEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX
ENA, Lot 456, Ilot 51

Dirigeant(s) : Mme RABEMANANJARA EPOUSE DECULTIEUX
HERIMAHERISOA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10936 du 28/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°66214/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

